

Ils nous ont fait les recommandations suivantes :

- limiter le Programme de développement des marchés d'exportation et le Programme des foires commerciales aux petites et moyennes entreprises;
- veiller à l'auto-financement de la participation du secteur privé à toutes les missions commerciales à l'étranger organisées par le gouvernement;
- cibler plus particulièrement les secteurs de haute technologie et les marchés géographiques qui ont un fort potentiel d'exportation;
- renforcer la capacité du Service des délégués commerciaux de réagir aux changements rapides qui surviennent sur le plan international, notamment en donnant davantage de formation aux agents dans les domaines prioritaires, en accroissant le nombre d'échanges à court terme de cadres avec le secteur privé et les institutions financières internationales et en augmentant la durée des affectations.

Le message qui m'est parvenu était constant et clair : faites-en moins, mais faites mieux ce que vous faites déjà.

Notre gouvernement a aussi entrepris une revue de la politique étrangère du Canada, et j'attends avec impatience les recommandations du Comité parlementaire qui est censé présenter son rapport dans quelques semaines.

Toutes ces recommandations seront examinées attentivement, et je compte mettre en place diverses mesures spécifiques dans un proche avenir.

J'ai d'ailleurs déjà pris certaines mesures préliminaires qui vont dans ce sens.

Nous améliorons la façon dont nous recueillons et diffusons l'information commerciale et les renseignements sur les marchés en nous servant des plus récentes technologies de l'information.

Nous donnons au rôle d'appoint joué par les gouvernements une cohésion et une focalisation plus grandes en coordonnant plus efficacement les activités de promotion du commerce international, tant entre les ministères fédéraux qu'entre les provinces. Ainsi, le Plan de promotion du commerce extérieur de cette année englobera l'apport de toutes les provinces et leurs activités en matière de commerce international, outre ceux des 18 ministères et organismes fédéraux qui participent déjà au processus.

De plus, en collaboration avec les provinces, Industrie Canada et un certain nombre d'organismes fédéraux, nous lançons une nouvelle initiative appelée «Équipe commerce Canada». Nous voulons de la sorte : accroître l'exploitation et la mise à jour communes de notre base nationale de données sur les exportateurs; assurer une collecte, une analyse et une diffusion plus efficaces de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés grâce à l'établissement de «groupes d'experts sectoriels»;